# MODALITÉS DE SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

Intégrer des missions managériales dans sa fonction

Certification RS7027 • Certificateur Bi'Com • OptiManager • Version novembre 2026

## 1 Introduction

Conformément aux modalités d'évaluation du certificateur Bi'Com, la certification RS7027 « Intégrer des missions managériales dans sa fonction » est évaluée par une mise en situation réelle portant sur l'intégration de missions managériales, avec jeu de rôle et soutenance orale, à partir d'un dossier constitué par le candidat. Le candidat est évalué sur sa capacité à mettre en œuvre des pratiques managériales de proximité dans un contexte professionnel concret.

## 2 Objectif de l'évaluation

L'évaluation vise à vérifier la maîtrise des huit compétences professionnelles du référentiel RS7027 :

- C1. Organiser la délégation et la répartition des activités de l'équipe
- C2. Produire une charte d'équipe
- C3. Fournir des feedbacks constructifs
- C4. Animer des réunions de service
- C5. Gérer les activités à l'aide d'indicateurs de performance
- C6. Conduire différents types d'entretiens
- C7. Gérer les conflits au sein de l'équipe
- C8. Produire un tableau de bord à destination de la Direction

## 3 Modalités de certification

L'évaluation se déroule en trois étapes : la constitution du dossier candidat, la mise en situation professionnelle, puis la soutenance orale.

### Étape 1 — Constitution du dossier candidat (en amont de l'épreuve)

À partir d'un cas réel ou reconstitué, le candidat prépare un dossier qui sert de support à l'épreuve. Il comprend :

- la présentation de son équipe et de son organisation : organigramme, répartition des missions, planning, priorités et objectifs individuels (C1) ;
- ses constats sur le fonctionnement de l'équipe : forces et points d'amélioration ;
- sa charte d'équipe : valeurs, règles de fonctionnement et modalités d'application (C2) ;
- ses indicateurs de performance individuels et collectifs et son outil de suivi d'activité (C5) ;
- son mode de pilotage : réunions, feedbacks et entretiens prévus (C3, C4, C6) ;
- un tableau de bord à destination de la Direction, avec l'analyse des résultats et le plan d'action associé (C8).

Le dossier est préparé pendant la formation, avec l'appui du formateur et du coach pédagogique lors de l'entraînement à la certification.

### Étape 2 — Mise en situation professionnelle : animation d'une réunion d'équipe (15 à 20 min)

Mise en situation avec jeu de rôle. En s'appuyant sur son dossier, le candidat anime une réunion d'équipe : il présente son équipe, son organisation, ses constats, sa charte d'équipe, ses indicateurs de performance et son mode de pilotage. Il transmet les informations utiles, vérifie la compréhension, apporte des feedbacks et traite les situations proposées par le jury (C1 à C5).

### Étape 3 — Soutenance orale et questions du jury (10 à 15 min)

Le jury fait expliciter les choix du candidat et le questionne sur son dossier, les différents types d'entretiens, l'accompagnement individuel des collaborateurs et la gestion d'un conflit (C6, C7). Le candidat présente et commente son tableau de bord à destination de la Direction (C8).

La durée totale de l'épreuve orale (étapes 2 et 3) est d'environ 25 à 35 minutes.

## 4 Conditions de réalisation

- L'évaluation s'appuie sur le dossier du candidat, la grille d'évaluation et les critères C1 à C8 du référentiel officiel.
- Un responsable de session vérifie l'identité du candidat, la composition du jury et les conditions de passage de l'épreuve.
- Des aménagements peuvent être mis en place pour les candidats en situation de handicap, en lien avec le référent handicap d'OptiManager.

## 5 Composition du jury

Le jury d'évaluation est composé de deux membres habilités par Bi'Com :

- Un juré représentant le certificateur Bi'Com, dont la qualification et les domaines d'intervention sont en lien avec la certification ;
- Un juré représentant OptiManager, extérieur à Bi'Com, non impliqué dans le parcours de formation du candidat et sans lien personnel ni professionnel avec lui.

Aucun membre du jury n'est formateur ou intervenant pédagogique du candidat évalué. Un juré remplaçant habilité peut être mobilisé en cas d'empêchement, dans les mêmes conditions d'indépendance.

## 6 Résultats et validation

- La décision du jury se fonde uniquement sur le dossier du candidat, la mise en situation, les réponses lors de la soutenance et la grille d'évaluation.
- Le candidat obtient la certification s'il valide les compétences du référentiel selon les critères d'évaluation fixés par Bi'Com.
- En cas de réussite, Bi'Com délivre le certificat officiel « Intégrer des missions managériales dans sa fonction ».

## 7 Mentions finales

- Les grilles d'évaluation et procès-verbaux sont complétés et signés par le jury, puis archivés conformément aux procédures de Bi'Com.
- Toute modification du dispositif d'évaluation est soumise à validation préalable du certificateur.